Marseille (13) : Sébastien Delogu comparaît pour outrage envers trois policiers ; sa défense veut faire annuler sa garde à vue

13/11/2026 à 10h26



13/11/2026 – Sébastien Delogu comparaît pour outrage envers trois policiers

Le député LFI Sébastien Delogu doit comparaître vendredi après-midi devant la 11e chambre correctionnelle du tribunal de Marseille, pour outrage envers trois agents de police lors de l’altercation survenue en août dernier dans son immeuble. Les policiers cherchaient à interpeller un homme soupçonné du vol d’une montre. La défense du parlementaire, qui conteste les circonstances de la procédure, annonce qu’elle demandera la nullité de sa garde à vue et dénonce une « enquête de

flagrance d’opportunité ». L’audience n’a pas encore donné lieu à un verdict au moment de cette mise à jour : les faits reprochés restent à juger.

Sources : LCP / AFP – 13/11/2026, 8 h 42 ; Le Parisien / AFP – 13/11/2026.

28/08/2026

Sébastien Delogu sera jugé devant le tribunal correctionnel de Marseille le 13 novembre prochain. Il est accusé d’outrage sur personne dépositaire de l’autorité publique : lundi 24, le député LFI aurait empêché trois policiers de pénétrer dans son immeuble pour y interpeller un voleur de montre. Des insultes et des coups pourraient avoir été échangés, de l’un ou de l’autre des côtés.

Il avait été placé en garde à vue hier, jeudi 27 août. Ce vendredi 28 août, l’AFP a annoncé que Sébastien Delogu sera convoqué devant le tribunal correctionnel de Marseille pour outrage sur personne dépositaire de l’autorité publique. L’audience aura lieu le 13 novembre.

Le député Insoumis a été épinglé pour avoir empêché, lundi 24 août, trois agents du Service interdépartemental de sécurisation des transports en commun (Stic) de rentrer dans son immeuble marseillais. Un immeuble dans lequel les agents soupçonnaient qu’un individu, voleur de montre, se serait réfugié.

L’homme recherché a finalement été interpellé sans encombre dans un appartement situé en face de celui de Sébastien Delogu. […]

Midi Libre

27/08/2026

Le député La France insoumise (LFI) des Bouches-du-Rhône Sébastien Delogu a été placé en garde à vue, jeudi 27 août, a annoncé le parquet de Marseille. Cette mesure intervient trois jours après une altercation avec trois policiers venus interpeller un homme soupçonné d'un vol de montre dans l'immeuble où réside le parlementaire, à Marseille.

Franceinfo

25/08/2026

Les agents affirment que le député les a empêchés d'entrer dans le bâtiment. Il aurait par la suite tenu des propos outrageants, alors que le ton montait. Les policiers assurent que Sébastien Delogu a déclaré "la République, c'est moi".

BFMTV

Selon nos informations, des policiers du SISTC (Service interdépartemental de sécurisation des transports en commun) à Marseille ont déposé plainte pour "outrage" contre Sébastien Delogu, député LFI de la 7e circonscription des Bouches-du-Rhône.

L'avocat de ce dernier annonce à BFMTV son intention de déposer plainte à son tour.

BFMTV

https://www.fdesouche.com/2026/08/29/le-depute-insoumis-est-vise-par-une-plainte-de-son-ex-epouse-sur-fond-de-conflit-familial-et-dimpayes-de-pension-alimentaire-une-nouvelle-affaire-dans-une-sequence-judiciaire-deja-chargee